

L'an deux mil vingt et un à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués le 29 mars 2021, se sont réunis à la salle polyvalente d'ANTOINGT, sous la Présidence de M. GONTHIER Emmanuel, Maire.

Conseillers présents : GONTHIER Emmanuel, JACOB Claude, TARAGNAT Nathalie, TREMOUILLER Franck, FIGUEIREDO Analio, CROS Hervé, GERARD Francine, RABY Sylvie, SOUILLER Nicole.

Conseillers absents : POJOLAT Romain (pouvoir à GONTHIER Emmanuel), TERRANOVA Philippe (pouvoir à JACOB Claude)

Secrétaire de séance : Nathalie TARAGNAT

Délibération n° 7 : Approbation du budget primitif 2021

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2021.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le projet de budget primitif 2021,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE, à l'unanimité le budget primitif 2021 arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau des opérations pour la section d'investissement,

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	381 118,00€	381 118,00€
Section d'investissement	264 010,00 €	264 010,00 €
TOTAL	645 128,00 €	645 128,00 €

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Emmanuel GONTHIER

